



Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales

Réunion plénière

15 au 17 novembre 2017

Yaoundé, Cameroun

RÉUNION PLÉNIÈRE DU FORUM MONDIAL 2017 : RÉCAPITULATIF DES CONCLUSIONS



1. Du 15 au 17 novembre 2017, 186 représentants de 78 juridictions et 2 organisations internationales et groupements régionaux se sont réunis à Yaoundé au Cameroun à l'occasion de la 10^{ème} réunion annuelle du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial). Le rassemblement de cette année s'est tenu au Cameroun et atteste de la grande importance des travaux menés dans le cadre de la transparence fiscale et de l'échange de renseignements pour les pays en développement, en particulier ceux du continent africain.

2. Cette réunion a eu pour trame de fond la toute récente affaire des *Paradise Papers*, qui a eu pour effet de mettre en lumière le problème mondial de l'optimisation fiscale et de l'évasion transfrontalières ; problèmes qu'il convient de régler efficacement au moyen d'un engagement international. Les membres ont reconnu les progrès accomplis en matière de collaboration multilatérale, dans le cadre du Forum mondial (de loin le regroupement fiscal international le plus important qui veille à l'application des normes internationales) afin de fournir aux autorités fiscales les outils adéquats pour lutter contre l'optimisation fiscale et l'évasion à l'étranger. Ils ont décidé de poursuivre cette progression en vue d'améliorer encore l'efficacité de la coopération fiscale internationale et faire ainsi face aux défis internationaux communs rencontrés.

3. Le Forum mondial a accueilli 10 nouveaux membres qui ont intégré la structure depuis sa dernière réunion : le Bénin, le Cambodge, Djibouti, l'Équateur, les îles Féroé, le Groenland, Haïti, Madagascar, le Rwanda et la Thaïlande. Le Forum compte désormais 147 juridictions au total. Une nouvelle infrastructure d'échange de renseignements très performante est en train de voir le jour, grâce à la fois aux normes du Forum mondial sur l'échange de renseignements sur demande et à l'échange automatique de renseignement, qui offrent tous deux un ensemble efficace d'outils internationaux de conformité fiscale, ainsi que grâce au nombre croissant de juridictions qui participent et utilisent efficacement ces instruments.

4. En évoquant les réalisations de l'année dernière, les difficultés actuelles et futures à l'échelle mondiale en termes de lutte contre l'optimisation et l'évasion fiscales, ainsi que les éventuelles étapes suivantes, les représentants ont :

- reconnu que la réussite des premiers échanges de renseignements financiers en vertu de la norme relative à l'échange automatique de renseignements établie par le Forum mondial est une étape charnière qui fait date. Les premiers bénéfices de l'échange automatique de renseignements se manifestent déjà par l'exécution de programmes de mise en conformité et de divulgation volontaires, et devraient se poursuivre avec l'exploitation des données reçues par les juridictions ayant échangé des renseignements en 2017.
- salué les progrès relatés dans le premier *Rapport public de mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements*¹ et qui appelle les 53 autres juridictions engagées à amorcer leurs échanges dès septembre 2018 afin de rester concentrées sur leur objectif de respect total de leurs engagements. Ce rapport s'adresse particulièrement aux juridictions qui n'ont pas encore finalisé leurs cadres juridiques nationaux et internationaux.
- adopté le *Plan d'action pour la participation des pays en développement à l'échange*

¹ Rapport de mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements 2017 : <http://www.oecd.org/tax/transparency/reporting-on-the-implementation-of-the-AEOI-standard.pdf>



*automatique de renseignements*² destiné à aider les pays en développement à identifier un délai approprié pour mettre en œuvre et tirer parti de l'échange automatique de renseignements. Le Forum mondial, en reconnaissant les ressources requises, appelle les agences internationales de développement, les gouvernements et les autres donateurs potentiels à appuyer cet ordre du jour capital.

- salué les progrès accomplis par 14 juridictions dans l'amélioration provisoire de leurs notations de conformité en ce qui concerne l'application de la norme relative à l'échange de renseignements sur demande via la procédure accélérée, et ont encouragé la poursuite de ces progrès à la lumière des examens par les pairs à venir en application des Termes de référence 2016.
- publié les 16 premiers rapports du deuxième cycle d'examens par les pairs concernant l'échange de renseignements sur demande, avec de nouvelles notations. Tout en reconnaissant les difficultés liées au renforcement de la norme relative à l'échange de renseignements sur demande, qui inclut des exigences applicables aux bénéficiaires effectifs, et avec plus de 130 examens par les pairs prévus pour la période 2018-2021, tous les membres ont été encouragés à intensifier leurs travaux visant à combler les lacunes ou carences potentielles ou déjà avérées.
- mis à jour son rôle de principal organe international en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales³ et se sont engagés à poursuivre leurs effort en collaboration avec tous les autres organismes compétents à s'assurer que toutes les initiatives relatives à la transparence fiscale, telles que l'identification des juridictions non-coopératives, soient parfaitement en phase avec les travaux du Forum mondial afin de garantir la reconnaissance précise, cohérente et constante de ces travaux. La communauté internationale se doit de rester unie et d'envoyer un message clair enjoignant à prendre les mesures requises.
- certains membres ont manifesté leur inquiétude face au processus de listage mené actuellement par l'UE, qui comprend des critères liés à la transparence fiscale, et qui se déroule en dehors du cadre du Forum mondial. Bien qu'il soit reconnu que les critères de transparence de l'UE reposent sur les travaux du Forum mondial, les liens avec les aspects de transparence dans le cadre des critères d'équité fiscale manquent néanmoins de clarté. Plusieurs membres ont exprimé le besoin de mettre en place une plate-forme pour soutenir la clarification des critères afin d'en garantir leur compréhension objective et cohérente et leur application sur la base du principe de règles de jeu équitables. Il a été convenu qu'il serait souhaitable d'approfondir les discussions au sein d'un groupe bénévole informel composé de membres du Forum mondial et du Cadre inclusif, travaillant avec le Groupe Code de conduite de l'UE et s'appuyant sur les travaux du Forum mondial et du Forum sur les pratiques fiscales dommageables. À cette fin, le Secrétariat a été invité à se concerter avec le Groupe Code de conduite de l'UE pour discuter des modalités et du calendrier de travail conjoint.
- exprimé leur détermination à renforcer leurs travaux d'assistance technique afin de veiller à la progression rapide des pays en développement en matière de transparence fiscale et ont appelé

² Plan d'action du Forum mondial pour les pays en développement et l'échange automatique de renseignements (2017) <http://www.oecd.org/tax/transparency/plan-of-action-AEOI-and-developing-countries.pdf>

³ Le Forum mondial est le seul organe international reconnu en tant que tel par le G20



tous les acteurs concernés à apporter leur soutien aux pays en développement pour leur permettre de bénéficier d'un environnement fiscal international transparent.

5. Des précisions supplémentaires sur les résultats de la réunion sont présentées ci-après.

Échange automatique de renseignements (AEOI)

6. Le Forum mondial a apprécié le respect total des engagements pris par les juridictions qui ont piloté l'ordre du jour et amorcé les échanges cette année.⁴ Les 49 premières juridictions participantes ont mis en place les cadres juridiques nationaux et internationaux requis et ont adopté le système de transmission commun pour leurs échanges. Les quelques retards mineurs sont principalement attribués aux conséquences dévastatrices des ouragans qui ont récemment touché les juridictions des Caraïbes, qui redeviendront actives dès que possible. Ce démarrage réussi marque une transformation considérable du paysage de la transparence fiscale d'échelle mondiale. ~~Le paysage s'est donc métamorphosé.~~

7. Le potentiel de l'échange automatique de renseignements sera exploitable uniquement lorsque nous disposerons de règles du jeu équitables à l'échelle internationale. Cela sera possible si les 53 juridictions restantes respectent leur engagement de débuter leurs échanges l'année prochaine. Les membres ont évoqué les résultats de la surveillance opérée par le Forum mondial, énoncés dans le rapport de *Mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements 2017*. Il révèle que les pays ayant procédé à des échanges cette année ont respecté leurs engagements et que ceux qui débuteront leurs échanges l'année prochaine ont accompli des progrès conséquents en termes de mise en œuvre. La plupart des juridictions sont sur la bonne voie pour respecter leurs engagements. Toutefois, quelques juridictions ne sont pas parvenues à marquer certaines étapes clés et se trouvent confrontées à des délais difficiles à respecter. Le Forum mondial a exhorté ces juridictions à accélérer leur processus de mise en œuvre et à assurer un respect total et opportun de leurs engagements. Le prochain rapport d'avancement sera publié d'ici la fin de l'année 2018.

8. L'importance de mettre en place des cadres efficaces de confidentialité et de protection des données au sein des juridictions membres a été soulignée et les juridictions ont été encouragées à respecter les conditions nécessaires garantissant leur capacité à recevoir des renseignements conformément à la norme sur l'échange automatique de renseignements. Au vu des risques de violation de la confidentialité, le Forum mondial s'est entendu sur la mise en place d'un plan de communication provisoire et coordonné à l'échelle multilatérale.

9. Un processus d'évaluation visant à déterminer si des accords sont mis en place avec tous les « partenaires intéressés et appropriés » (à savoir ceux qui sont intéressés par la réception de renseignements et qui respectent les normes requises en matière de confidentialité et d'utilisation appropriée des données), ce qui est capital pour assurer le respect de règles du jeu équitables, a produit de bons résultats. Le réseau de partenaires ont été élargis à plusieurs autres juridictions, et ce développement se poursuit actuellement. La surveillance des cadres internationaux et des relations activées fera l'objet d'une attention particulière de la part du Forum mondial en 2018.

10. Le respect total des engagements pris en matière d'échange automatique des renseignements restera au cœur des préoccupations en 2018. Le Forum mondial a donné mandat au groupe d'échange automatique de renseignements pour élaborer des Termes de référence et une méthodologie détaillés afin

⁴ Rapport de mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements 2017 : <http://www.oecd.org/tax/transparency/reporting-on-the-implementation-of-the-AEOI-standard.pdf>



de mettre en place un nouveau processus d'examen par les pairs de la mise en œuvre des échanges automatiques de renseignements qui doit débuter en 2020. Ce cadre sera finalisé à temps pour être soumis à l'approbation du Forum mondial lors de sa plénière 2018. Dans l'intervalle, l'approche graduelle (destinée à surveiller, évaluer et soutenir le respect de chaque point clé de la norme d'échange automatique de renseignements) restera en place et servira de point de départ aux nouveaux Termes de référence et méthodologie.

11. L'efficacité de l'échange automatique de renseignements pour renforcer la conformité fiscale se fait de plus en plus manifeste et suscite de nouveaux engagements volontaires. Les pays en développement montrent un intérêt croissant face à la mise en application de la norme. Après le Ghana et l'Albanie, qui se sont engagés en 2014, cinq nouveaux engagements ont été annoncés cette année : l'Azerbaïdjan, les Maldives, le Nigeria, le Pakistan et le Pérou (voir l'annexe 1). Pour encourager davantage la participation, le Forum mondial a adopté le *Plan d'action pour la participation des pays en développement à l'échange automatique de renseignements* qui présente un nouveau processus d'engagement approfondi et encourage tous les pays en développement à en tirer profit.⁵ L'approche par étape intégrée à ce plan d'action s'inspire de l'expérience acquise par le Forum mondial au cours des trois dernières années via les projets pilotes d'échange automatique de renseignements et autres activités d'assistance technique. Aucun pays ne sera laissé à l'écart moyennant une assistance sur mesure et des plans qui tiennent compte de la diversité de leurs capacités et expériences.

Échange de renseignements sur demande (EOIR)

12. Les membres ont réservé un accueil chaleureux à la conclusion heureuse de la procédure d'examen accélérée qui a été mise en place à l'issue de l'appel du G20, lancé en avril 2016, exhortant les juridictions à éléver leurs notations à un niveau satisfaisant d'ici le sommet du G20 en juillet 2017, au cours duquel les juridictions non-coopérantes dans le cadre de la transparence fiscale seraient désignées. Au total, 15 sur 21 juridictions concernées ont intégré ce processus, ce qui a donné lieu à une amélioration provisoire de 14 notations globales. Toutes les juridictions ayant relevé leur notation provisoire sont programmées pour faire l'objet d'un examen complet par les pairs dans un futur proche, en vertu de la norme d'échange de renseignements sur demande 2016.

13. À la fin du premier cycle d'examens par les pairs, 119 juridictions ont été notées et 18% d'entre elles ont obtenu la notation « Conforme » (22), alors que la grande majorité d'entre elles (75%) doivent encore faire des efforts et ont obtenu la notation « Conforme pour l'essentiel » (77) ou « Provisoirement conforme pour l'essentiel » (13). Il a été recommandé aux 7% des juridictions restantes de résoudre de sérieux problèmes et ont obtenu la notation « Partiellement conforme » (5), « Provisoirement partiellement conforme » (1) ou « Non-conforme » (1). Le Forum mondial a apprécié le travail entrepris ces dernières années par les membres pour mettre en application la norme sur l'échange de renseignement sur demande et les recommandations apportées, et a également exhorté les juridictions à maintenir leurs efforts lors du très prochain deuxième cycle d'examens. Le Forum mondial continuera à travailler avec les juridictions qui n'ont pas encore atteint les notations satisfaisantes.

14. Le deuxième cycle d'examens par les pairs amorcé en juillet 2016 témoigne des tous derniers progrès accomplis en matière de transparence fiscale internationale, notamment l'exigence d'accès aux renseignements concernant les bénéficiaires effectifs, qui vient renforcer la lutte contre les sociétés-écrans anonymes et le recours à des arrangements juridiques pour dissimuler l'identité des bénéficiaires. Au

⁵ Plan d'action du Forum mondial pour la participation des pays en développement dans l'échange automatique de renseignements (2017) <http://www.oecd.org/tax/transparency/plan-of-action-AEOI-and-developing-countries.pdf>

total, 36 examens ont déjà été amorcés lors de ce deuxième cycle. Seize rapports ont été adoptés par le Forum mondial, dont 6 sont « Conformes », 8 « Conformes pour l'essentiel » et 2 « Partiellement conformes » (Voir l'annexe 2 pour toutes les notations attribuées à ce jour).

15. Le Forum mondial continue d'examiner de près les pays non-membres empêcher certains pays d'acquérir un avantage concurrentiel en refusant de mettre en œuvre les normes d'échange de renseignements. Cette année, les membres ont convenu que la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie sont pertinents à des fins d'échange de renseignements sur demande. Ces juridictions seront invitées à adhérer au Forum mondial et font alors l'objet d'examens par les pairs en vertu de la norme d'échange de renseignements sur demande 2016.

Assistance technique

16. Les travaux d'assistance technique font désormais partie intégrante du fonctionnement du Forum mondial et la majeure partie des progrès accomplis ces dix dernières années n'aurait pas été possible sans eux. L'année passée a privilégié le soutien aux juridictions admissibles aux examens accélérés et aux juridictions ayant mis en application la norme d'échange automatique de renseignements, l'aide à l'application des exigences relatives aux bénéficiaires effectifs et le soutien aux nouvelles juridictions membres pour mettre en œuvre les normes et tirer profit de ce processus.

17. Les pays en développement représentent plus de la moitié des membres du Forum mondial et se composent presque uniquement de nouveaux membres, dont la plupart n'ont qu'une expérience très limitée de l'échange de renseignements. Les membres ont convenu qu'un soutien rapproché pendant les premières années de participation d'une juridiction est indispensable et ont confié aux programmes d'accueil en place la mission d'assister plus de 20 nouveaux membres dans le développement de leurs procédures et pratiques d'échange de renseignements.

18. Le Forum mondial a annoncé avec enthousiasme le lancement de la nouvelle phase sur trois ans de l'Initiative pour l'Afrique qui, outre l'échange de renseignements sur demande, orientera également son soutien et son aide sur la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements. Pour que les pays africains puissent tirer grandement parti des plus récents progrès en matière de transparence fiscale à l'échelle mondiale, et endiguer les flux financiers illicites, ils devront être en mesure de participer à l'échange automatique de renseignements. Le Forum mondial a loué la Déclaration de Yaoundé⁶ et a salué le soutien apporté à l'Initiative pour l'Afrique par le Département pour le développement international du Royaume Uni, la Confédération Suisse et le Ministère français des affaires étrangères qui vient de renouveler son soutien financier.

19. Avec la mise en place du processus élargi d'engagement en faveur de l'échange automatique de renseignements, la portée des travaux d'assistance technique du Forum mondial poursuivra son élargissement. Par conséquent, le Forum appelle le G20, les agences internationales de développement, les gouvernements et les autres donateurs potentiels à fournir un soutien politique, financier ou autre pour appuyer cet ordre du jour. En reconnaissant les difficultés potentiellement rencontrées par de nombreuses juridictions les moins développées, en termes de gestion de la sécurité des renseignements, le Forum mondial insiste fortement sur l'importance d'une assistance technique dans ce domaine. Les membres soulignent également la nécessité de collaborer avec les organisations régionales, telles que le Forum sur l'Administration Fiscale Africaine (ATAF), le Centre de Rencontres et d'Études des Dirigeants des

⁶ La Déclaration de Yaoundé <http://www.oecd.org/tax/transparency/yaounde-declaration.pdf>



Administrations Fiscales (CREDAF) et le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), afin d'élargir la portée de l'assistance technique du Forum mondial et parvenir à une plus grande synergie.

Gouvernance et budget

20. Le Forum mondial a convenu de prolonger les mandats du président et des vice-présidents du Groupe d'échange automatique pendant deux années supplémentaires, jusqu'à fin 2019.

21. Un rapport financier intérimaire pour 2017 a été examiné et le Forum mondial a adopté les propositions de budget pour 2018.

Évaluation des impacts

22. La tendance mondiale vers plus de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales poursuit son ascension et génère des avantages non négligeables. Afin de mieux informer tous ses partenaires, le Forum mondial a convenu d'élargir ses travaux d'évaluation des impacts, qui visent à apprécier l'ampleur des changements et des impacts produits par les avancées réalisées depuis les dix dernières années, notamment en matière d'échange automatique de renseignements. Les résultats de ces études viendront éclairer et enrichir les travaux à venir du Forum mondial, et les membres se sont engagés à y participer activement.

Étapes suivantes

23. L'année 2018 sera centrée sur le respect total et opportun des engagements pris par les juridictions pour amorcer leurs premiers échanges automatiques de renseignements en 2018, le développement du cadre des examens par les pairs de la totalité des échanges automatiques de renseignements et la progression de la mise en œuvre de la norme d'échange automatique de renseignements par les pays membres en développement. En outre, en ce qui concerne la norme sur l'échange de renseignements sur demande, le Forum mondial présentera d'autres rapports lors du deuxième cycle d'examen par les pairs sur l'échange de renseignements sur demande. Les progrès réalisés en matière de disponibilité et d'accès aux renseignements sur les bénéficiaires effectifs seront également au centre des évaluations sur l'échange de renseignements sur demande et sur l'échange automatique de renseignements du Forum mondial et des travaux d'assistance technique.

24. Le Forum mondial a convenu que sa prochaine réunion se tiendrait en octobre ou novembre 2018 en Uruguay.

25. Enfin, le Forum mondial a remercié le gouvernement du Cameroun pour sa généreuse hospitalité. La liste complète des participants est disponible dans l'annexe 3.



ANNEXE 1 : STATUT DES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'ÉCHANGE AUTOMATIQUE DE RENSEIGNEMENTS¹

Le tableau ci-dessous résume le statut des engagements en matière d'échange automatique de renseignements (au 17 novembre 2017).

JURIDICTIONS ENGAGEANT LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2017 (49)
Anguilla, Argentine, Belgique, Bermudes, Îles vierges britanniques, Bulgarie, Îles Caïmans, Colombie, Croatie, Chypre ² , République tchèque, Danemark, Estonie, Îles Féroé, Finlande, France, Allemagne, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Islande, Inde, Irlande, Île de Man, Italie, Jersey, Corée, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Montserrat, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Seychelles, République slovaque, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Îles Turks-et-Caïcos, Royaume-Uni
JURIDICTIONS ENGAGEANT LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2018 (53)
Andorre, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan ³ , Les Bahamas, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Chine, îles Cook, Costa Rica, Curaçao, Dominique, Ghana ³ , Groenland, Grenade, Hong Kong (Chine), Indonésie, Israël, Japon, Koweït, Liban, Macao (Chine), Malaisie, îles Marshall, île Maurice, Monaco, Nauru, Nouvelle-Zélande, Niue, Pakistant ³ , Panama, Qatar, Russie, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Arabie Saoudite, Singapour, Saint-Martin, Suisse, Trinidad-et-Tobago, Turquie, Émirats arabes unis, Uruguay, Vanuatu
JURIDICTIONS ENGAGEANT LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2019/2020 (4)
Albanie ³ (2020), Maldives ³ (2020), Nigeria ³ (2019), Pérou ³ (2020)
PAYS EN DÉVELOPPEMENT N'AYANT PAS INDIQUÉ DE DATE DE PREMIERS ÉCHANGES AUTOMATIQUES (40)
Arménie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Djibouti, République dominicaine, Équateur, Égypte, El Salvador, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Gabon, Géorgie, Guatemala, Guyane, Haïti, Jamaïque, Kazakhstan, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mauritanie, Moldavie, Maroc, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Ouganda, Ukraine

¹ Les États Unis d'Amérique ont indiqué qu'ils entreprenaient des échanges automatiques de renseignements en vertu de la FATCA depuis 2015 et conclu des accords intergouvernementaux avec d'autres administrations pour le faire. Ces accords intergouvernementaux de modèle 1A reconnaissent la nécessité pour les États-Unis d'atteindre des niveaux équivalents d'échange automatique réciproque de renseignement avec les pays partenaires. Ils comprennent également un engagement politique à poursuivre l'adoption de règlements et à préconiser et soutenir la législation pertinente pour atteindre des niveaux équivalents d'échange automatique réciproque.

² Note de la Turquie : les informations contenues dans ces documents faisant référence à Chypre concernent la partie sud de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États membres de l'Union européenne et de l'OCDE : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ces documents concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.



10th Meeting of the Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes

Yaounde, Cameroon / 15-17 November 2017



³ Les pays en développement qui n'hébergent pas de centre financier n'ont pas été invités à s'engager pour une date précise de premier échange, mais ces juridictions l'ont fait.

⁴ Les pays en développement qui n'hébergent pas de centre financier n'ont pas été invités à s'engager pour une date précise de premier échange.



ANNEXE 2 : NOTATIONS DES JURIDICTIONS EN MATIÈRE D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

Le tableau ci-dessous résume les notations globales à l'issue du premier et du deuxième (en cours) cycles d'examens par les pairs par rapport à la norme d'échange de renseignements sur demande (au 17 novembre 2017).

Notations reposant sur le premier cycle d'examens	Notations reposant sur le deuxième cycle d'examens ⁷	Notation globale
Belgique, Chine (République populaire de), Colombie, Finlande, France, Islande, Japon, Corée, Lituanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède	Irlande, Île de Man, Italie, Jersey, Maurice, Norvège	Conforme
Albanie, Argentine, Aruba, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, La Barbade, Belize, Botswana, Brésil, Îles vierges britanniques, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Îles Cook, Chypre, République tchèque, El Salvador, Estonie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Gabon, Géorgie, Ghana, Gibraltar, Grèce, Grenade, Guernesey, Hong Kong (Chine), Hongrie, Israël, Kenya, Lettonie, Lesotho, Liechtenstein, Luxembourg, Macao (Chine), Malaisie, Malte, Mauritanie, Monaco, Montserrat, Maroc, Pays-Bas, Nigéria, Niue, Pakistan, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, République slovaque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Arabie saoudite, Seychelles, Suisse, Îles Turks-et-Caïcos, Ouganda, Royaume-Uni, États-Unis, Uruguay	Australie, Bermudes, Canada, Îles Caïmans, Danemark, Inde, Allemagne, Qatar	Conforme pour l'essentiel
Andorre, Antigua-et-Barbuda, Costa Rica, Dominicaine, République dominicaine, États fédérés de Micronésie, Liban, Nauru, Panama, Samoa, Émirats arabes unis, Vanuatu		Provisoirement* conforme pour l'essentiel
Anguilla, Indonésie, Saint-Martin, Turquie	Curaçao, Jamaïque	Partiellement conforme
Îles Marshall		Provisoirement* partiellement conforme
Trinité-et-Tobago		Non-conforme

⁷ Le deuxième cycle d'examen par les pairs concernant l'échange de renseignements sur demande a débuté en 2016 et est menée dans le cadre des termes de référence renforcés <http://www.oecd.org/tax/transparency/about-the-global-forum/publications/terms-of-reference.pdf>

* Ces juridictions ont fait l'objet d'un examen en vertu de la procédure accélérée et se sont vu attribuer une notation globale provisoire. Ces juridictions feront prochainement l'objet d'un examen complet conformément aux Termes de référence 2016 renforcés.

** Cette juridiction a demandé à bénéficier d'un examen accéléré, mais la progression dont elle a fait preuve ne s'est pas révélée suffisante pour justifier une augmentation de sa notation au-delà de la mention Non-conforme.



ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION DU FORUM MONDIAL

YAOUNDÉ, CAMEROUN

15 au 17 novembre 2017

Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Bénin, Bermudes, Botswana, Brésil, Cambodge, Cameroun, Chine (République populaire de), Chypre, Corée, Côte d'Ivoire, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Géorgie, Haïti, Hong Kong (Chine), Hongrie, Îles Caïmans, Îles Cook, Îles Féroé, Îles Turks-et-Caïcos, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao (Chine), Malaisie, Maldives, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Norvège, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Samoa, Sénégal, Seychelles, Singapour, Suède, Suisse, Tanzanie, Togo, Trinité et Tobago, Turquie, Uruguay.

Forum des administrations fiscales africaines (ATAF) ; Banque africaine de développement (BAfD) ; Banque asiatique de développement (BAD) ; Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT) ; Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) ; Secrétariat du Commonwealth ; Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ; Commission européenne (CE) ; Banque européenne d'investissement (BEI) ; Société financière internationale (SFI) ; Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) ; Organisation des Nations Unies (ONU) ; Groupe de la banque mondiale (GBM).